

Réglementé*

Bactériose du kiwi (*Pseudomonas syringae actinidiae*)

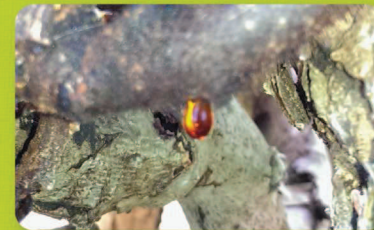
La bactériose du kiwi est une maladie grave qui cause chaque année la mort de nombreux kiwis. Cette maladie est spécifique des kiwis.

Règne : bactérie

Genre : Pseudomonas

Plante hôte : Kiwi

Vecteur : matériel végétal infecté, taille, pollen, pluie.



Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit : photographie FREDONLR - Elabonné en Janvier 2015

Répartition

Localisé

Risque contamination

Faible

Nuisibilité

Forte

Lutte

Conseillé

* Organisme dont la lutte : soit classé en D2, soit par un arrêté national en ou préfectoral.

Moyens de lutte (suite)

Il est également possible de réaliser des traitements préventifs à base de cuivre durant l'automne et la période hivernale, ainsi qu'après la taille des vergers.

Si du matériel infecté est détecté, il doit être coupé bien en dessous de la zone visuellement atteinte, sorti du verger et brûlé afin de limiter la propagation de la maladie. Si un plant est trop contaminé, il convient de l'arracher et de le détruire.

Comportement à tenir en cas de suspicion :

La présence de symptômes est à signaler rapidement à la DRAAF/SRAL ou à la FREDON LR.



SRAL Languedoc Roussillon
04 67 10 19 50



FREDON Languedoc Roussillon
04 67 75 64 48

DRAAF / SRAL LR
Place Chaptal - Montpellier
www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

FREDON LR
Les garrigues - 8 rue des cigales
34990 Juvignac
fredon.lr@orange.fr
www.fredonlr.com



La FREDON LR et ses FDGDON, qui sommes-nous?

FREDON LR : Fédération Régionale de lutte contre les Organismes Nuisibles en Languedoc Roussillon

La FREDON est chargée du volet santé des végétaux dans le cadre de la réforme du sanitaire en France (Arrêté du 31 mars 2014). C'est un organisme à vocation sanitaire exerçant des missions de service public dans les plans de surveillance des organismes réglementés et émergents définis dans l'Arrêté du 29 janvier 2015 et du 31 juillet 2000. Elle assure ces missions avec les FDGDON qui sont section d'OVS.

Symptômes

- 1 Symptômes sur fleurs : les anthères prennent une couleur foncée et se nécrosent (Photo 1).
- 2 Symptômes sur feuilles : des taches nécrotiques se développent sur les feuilles, on peut observer un halo jaune autour de ces taches (Photo 2).
- 3 Symptômes sur bois : présence de chancres sur les troncs et les branches. Il s'en écoule parfois un exsudat dont la couleur va du blanchâtre au brunâtre. Les tissus internes peuvent également montrer des traînées brunes (Photo 2,3,4).
- 4 Autres effets de la maladie : les fruits peuvent flétrir et les feuilles sécher.

Les symptômes sont visibles entre février et mars ou octobre et novembre



Le Psa semble se **propager par le vent et la pluie** ainsi que par les équipements utilisés pour **la taille** des arbres et pourrait pénétrer par les cicatrices foliaires. Le phénomène est probablement accentué par les pratiques d'irrigation employées pour lutter contre le gel ainsi que par la taille d'hiver.

Les conditions météo de **fin d'automne et début printemps (température et humidité)** sont particulièrement favorables aux contaminations.

Le pathogène est actif entre 10 et 20°C.

Développement limité à partir de 25°C (on note des diminutions des symptômes sur feuilles lorsqu'il y a augmentation de la température).

Voies de **contamination** : stomates, lenticelles et blessures.

Moyen de lutte



Actuellement, la prophylaxie est la seule méthode de lutte

A l'heure actuelle, **aucun produit phytosanitaire** homologué n'existe en traitement curatif. Les principales stratégies de lutte visent à **ralentir ou à arrêter la propagation de la maladie** dans le verger et à empêcher de nouvelles infections.

Une **surveillance régulière** des vergers est indispensable pour **détecter le plus rapidement possible** les premiers symptômes de la maladie. Il est essentiel d'inspecter régulièrement les plants, particulièrement au printemps et en automne, quand les conditions climatiques sont les plus favorables au développement de la maladie. Cela permet de détecter les symptômes et de retirer du verger les parties infectées afin d'**empêcher toute propagation de la maladie**.

Les bonnes pratiques et les **règles d'hygiène** dans les vergers sont extrêmement importantes et doivent être suivies.

Limiter la taille et les éclaircissements qui sont autant de portes d'entrée pour la bactérie, éviter de tailler par temps humide. Bien désinfecter les outils avec une solution bactéricide.

Présentation

Le chancre bactérien du kiwi est causé par **la bactérie Pseudomonas syringae** pathovar actinidiae (Psa). Cet organisme est sur la liste A2 de l'OEPP (European and Mediterranean Plant Protection Organization) et il est classé en catégorie D2. Ce pathogène a été identifié pour la première fois au Japon en 1984.

La présence de la bactérie a été avérée en Italie sur les kiwis Hayward dès 1994.

La bactérie a été identifiée pour la première fois en France en 2010, elle est présente notamment en Midi-Pyrénées, Aquitaine, Pays de la Loire et Rhône-Alpes.

D'après l'expérience italienne, il semblerait que tous les plants puissent être touchés, pieds mâles autant que pieds femelles, avec cependant une plus grande sensibilité des jeunes arbres (moins de cinq ans).

